

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence pro Aménagement paysager : conception gestion et entretien



Niveau d'étude
visé
BAC +3 / licence



Durée
1 an



Composante
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines

Parcours proposés

- Parcours Infographie et conception paysagère
- Parcours Coordination, conception et gestion éco responsable des chantiers paysagers

Trois modalités d'enseignements sont possibles : une formation initiale (FI) assurée par l'Université ; un apprentissage (FA) et un enseignement à distance (EAD) proposés par l'École

Supérieure d'Agricultures d'Angers.

Présentation

Ouverte en **2006**, la Licence professionnelle aménagement paysager vise à former des étudiants dans deux domaines :

- * l'infographie paysagère, destinées à la réalisation de documents de communication et d'exécution de projets ;
- * la coordination, la conception et gestion éco-responsable des chantiers paysagers.

En s'appuyant sur un socle de connaissances en aménagement du paysage, en gestion d'entreprise, en communication et en méthodologie, elle propose une spécialisation sous forme de deux options :

- * « infographie et gestion paysagère » pour réaliser des documents de communication et d'exécution de projets.
- * « conduite de chantier et gestion éco-responsable des espaces ».

L'Université d'Angers pilote la formation en partenariat avec l'**École Supérieure d'Agricultures** d'Angers ainsi que **deux Lycées agricoles** de la région angevine (Le Fresne et Pouillé).

[Toutes les formations proposées par le département de géographie](#)

Objectifs

La licence professionnelle aménagement paysager entend répondre à des **besoins identifiés** dans les bureaux d'études, entreprises paysagères, organismes d'animation ou de formation.

Organisation

Ouvert en alternance

Type d'alternance : Contrat d'apprentissage

Si alternance

Rythme de l'alternance pour l'apprentissage :

- * 3 à 5 semaines en centre de formation
- * 3 à 8 semaines en entreprise.

Au total 21 semaines de cours, 26 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés.

La **formation en enseignement à distance** (accessible en formation initiale, formation continue ou contrat de professionnalisation) est de 12 mois pour les titulaires BTS Aménagements paysagers ou autres Bac+2 éligibles ET avec expérience significative en paysage. Le démarrage a lieu en septembre.

Pour les titulaires d'autres niveaux Bac+2 éligibles, la formation à distance dure de 18 à 24 mois, selon sa date de démarrage entre septembre et mars. Cet enseignement à distance ne concerne que le parcours « infographie ». Il comporte des sessions de regroupement à Angers et des apprentissages sur une plate-forme internet.

Admission

Conditions d'accès

En formation initiale, un comité de sélection opère un classement des candidatures **sur dossier** en fonction du niveau académique, du projet professionnel et des motivations.

Pour les formations en apprentissage et enseignements à distance (EAD) de l'ESA, le recrutement se fait **sur dossier** et **entretien d'admission**.

RECRUTEMENT POUR 2021/2022

[Candidater via la plateforme eCandidat \(accès du 19 avril au 20 mai 2021\)](#)

Public cible

Les titulaires d'un **bac +2** type BTSA Aménagement Paysager, BTS Travaux Publics, étudiants universitaires issus de filières géographie aménagement, environnement, DUT environnement, arts plastiques...

Et après

Poursuite d'études

La poursuite d'études, qui n'est pas la vocation d'une licence professionnelle, concerne moins de moins de 5 % des effectifs.

Enfin le service de la formation continue de l'Université offre un dispositif de Validation des Acquis d'Expériences.

Passerelles et réorientation

Le taux de réussite toujours proche de 100% atteste d'un suivi régulier des apprenants durant leur cursus.

Les projets tuteurés, la part importante du contrôle continu, le carnet de stage des apprentis ainsi que l'intervention de professionnels de la filière paysage sont au coeur d'un dispositif d'aide à la réussite.

Insertion professionnelle

Les métiers visés

- * Concepteur paysagiste
- * Assistant en bureau d'études
- * Assistant en bureau d'études espaces verts

- * Collaborateur d'architectes
- * Dessinateur paysagiste
- * Dessinateur projeteur-opérateur CAO/DAO en paysage
- * Formateur et animateurs en aménagement paysager
- * Chef d'entreprise d'aménagements paysagers
- * Responsable ou conducteur de travaux
- * Contrôleur de chantier
- * Technicien de planning
- * Chef jardinier
- * Contremaître d'exploitation
- * Technicien conseil en aménagement durable

Selon les enquêtes de l'Observatoire de Vie étudiante de l'Université d'Angers, les diplômés sont selon les modalités d'enseignement entre **85% et 95 % en situation d'emploi à 30 mois** et ce dans la filière paysagère.

En savoir plus

<http://www.univ-angers.fr/lettres>, <http://www.groupe-esa.com>

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Cecile Rialland-Juin

✉ cecile.rialland-juin@univ-angers.fr

Contact administratif

LP Aménagement paysager

☎ 02.41.22.64.83

✉ arnaud.bureau@univ-angers.fr

Responsable Formation continue

Direction de la formation continue - Alternance

✉ alternance@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers

Programme

Organisation

Semestre 5

- * UE0 MISE A NIVEAU
- * 1-LPAP UE0 Mise à niveau Technique Aménagement paysager - 40h
- * 2-LPAP UE0 Insertion professionnelle - 20h
- * UE1 COMMUNICATION
- * 3-LPAP UE1 Communication Anglais général et professionnel - 24h
- * 4-LPAP UE1 Communication Professionnelle et interpersonnelle - 30h
- * 5-LPAP UE1 Communication Bibliographie - 6h
- * 6-LPAP UE1 Communication PAO - 10h
- * UE2 OUTILS METHODOLOGIQUES
- * 7-LPAP UE2 Outils Méthodes Résolution de problème et Créativité - 20h
- * 8-LPAP UE2 Outils Méthodes Gestion de projet - 10h

Semestre 6

- * UE5-1 OPTION INFOGRAPHIE
- * 17-LPAP UE5-1 Méthodes et tech. de communication infographique de projet - 45h
- * 18-LPAP UE5-1 Outils d'infographie paysagère pour les pièces techniques - 35h
- * 19-LPAP UE5-1 Projet final d'infographie paysagère - 70h
- * UE5-2 OPTION CONDUITE DE CHANTIER ET GESTION ECO-RESPONSABLE DES ESPACES
- * 20-LPAP UE5-2 Techniques d'aménagements et de planification - 60h
- * 21-LPAP UE5-2 Conduite suivi et management - 20h
- * 22-LPAP UE5-2 Gestion économique et évaluation des coûts - 25h
- * 23-LPAP UE5-2 Eco-gestion des aménagements paysagers - 45h

- * 9-LPAP UE2 Outils Méthodes Collecte de données - 10h
- * 10-LPAP UE2 Outils Méthodes Info.Bureautique et Géomatique - 35h
- * UE6 PROJET TUTEURE en groupes
- * 24-LPAP UE6 Projet tuteuré - 140h
- * UE7- STAGE EN ENTREPRISE en individuel - 420h
- * UE3 L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT
- * 11-LPAP UE3 Entreprise et son environnement - 55h
- * 12-LPAP UE3 Entreprise Fonctionnement - 20h
- * 13-LPAP UE3 Entreprise Métiers et compétences - 10h
- * UE4 ANALYSE PAYSAGÈRE ET CONCEPTION
- * 14-LPAP UE4 Analyse de site - 30h
- * 15-LPAP UE4 Bases conception et écoconception avec communication de projet - 80h
- * 16-LPAP UE4 Atelier école - 10h

Parcours Infographie et conception paysagère

Parcours Coordination, conception et gestion éco responsable des chantiers paysagers